

AMANDIS CENTRE LECLERC rappelle ASSORTIMENTS DE 8 PATISSERIES

- Noms des modèles ou références concernés : Pâtisserie vendue au rayon pâtisserie libre service
- Marque : **SANS MARQUE**
- Lot Tous les lots Date limite de consommation entre le 26/11/2024 et le 27/11/2024
- Conditionnements : Conditionné dans une boîte en plastique
- Date début/fin de commercialisation : du 22/11/2024 au 27/11/2024
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Informations complémentaires : Pâtisserie vendue au rayon pâtisserie libre service Seules les tartelettes aux fraises sont concernées par ce rappel
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Centre E. Leclerc de Saint Amand les Eaux

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Mise en évidence de dépassement de la limite réglementaire de pesticide (Oxamyl)
- Risques encourus par le consommateur : Dépassement des limites autorisées de pesticides
- Description complémentaire du risque : Peut provoquer une perte de poids

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Contacter le point de vente, Détruire le produit.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : vendredi 13 décembre 2024

CONTACT

- Numéro de contact : 0327216730
- Informations complémentaires publiques : Nous avons été alerté par la société France Food le 29/11 à midi de ce retrait sur les fraises

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**<https://rappel.conso.gouv.fr>**

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre